## Engins assimilés à des véhicules: Comme sur des roulettes!

Bouger à l'air libre, c'est sympa! En trottinette, à roller ou sur une planche, c'est encore mieux! Et, en cas de chute, casque, protège-poignets, coudières et genouillères préviennent le pire.



Le terme d'engins assimilés à des véhicules désigne tous les moyens de locomotion à roues ou à roulettes mus par la seule force musculaire des utilisateurs. En font partie les patins à roulettes, rollers, planches à roulettes, trottinettes et vélos d'enfants (pour enfants d'âge préscolaire). Les vélos et les chaises d'invalides ne sont pas considérés comme des engins assimilés à des véhicules.

Brochure «Engins assimilés à des véhicules»

## Source: bpa - Bureau de prévention des accidents



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Office fédéral du sport OFSPO